



Assurance auto avec permis étranger

Par **Guillaume_B**, le **23/06/2016** à **10:56**

Bonjour,

De nationalité française, mariée avec une personne d'origine étrangère hors Europe, nous avons pu obtenir un contrat d'assurance auto en donnant à l'assureur à sa demande une copie du permis + le récépissé de dépôt de la demande de changement en permis français auprès de notre Mairie d'habitation. Nous avons un délai d'un mois pour fournir ces documents, le délai a été tenu. Cependant à la date échéance je reçois un mail à 19h m'informant de la fin du contrat. Le conseiller que j'ai eu au téléphone m'indique qu'il faut à présent fournir un "relevé intégral" à récupérer en Préfecture. J'appelle en Préfecture, et impossible d'avoir quelqu'un qui m'indique clairement ce quoi il s'agit. En attendant je suis bloqué avec ma voiture qui n'est plus assurée alors qu'elle me sert également dans mes déplacements professionnels. Je vais donc changer d'assureur mais souhaite me faire rembourser les frais encourus auprès du 1er assureur pour manque d'information lors de la constitution du dossier.

Pensez-vous que cela soit possible ?

Par **morobar**, le **23/06/2016** à **15:03**

Je pense que vous faites une confusion.

Il vous est demandé un relevé intégral que doit vous fournir votre ancien assureur et non la Préfecture.

Je ne comprends pas bien votre histoire de permis soit dit au passage.

Par **Guillaume_B**, le **23/06/2016** à **15:10**

j'avoue ne pas comprendre non plus la demande de l'assureur d'un relevé intégral en Préfecture (et c'est bien ainsi que la demande m'a été formulée).

Entre temps, j'ai trouvé de quoi il s'agit : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Transports/Infractions-aux-regles-de-securite-routiere/Permis-a-points/Permis-de-conduire-connaître-le-nombre-de-points-restant>

Par rapport à votre remarque, le relevé d'information de mon assurance précédente a été fourni et pris en compte.